

## CONDITIONS GÉNÉRALES COMMUNES

1. Les présentes Conditions Générales Commerciales s'appliquent à l'ensemble des opérations réalisées par ESPACE CONCEPT, notamment la location de matériels audiovisuels, les prestations techniques, les études, l'installation, la maintenance et la vente de matériels. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

2. Devis & commandes : Les devis sont valables quinze (15) jours à compter de leur date d'émission, sauf mention contraire. Toute commande devient ferme et définitive à réception du devis signé ou d'un bon de commande écrit émis par le client.

ESPACE CONCEPT se réserve le droit de demander un acompte à la commande. Aucune réservation de matériel ou de personnel n'est garantie avant encaissement de cet acompte.

3. Prix : Les prix sont exprimés hors taxes. Toute modification de la demande initiale du client, toute prestation supplémentaire ou toute prolongation de durée fera l'objet d'une facturation complémentaire.

4. Conditions de paiement : Les modalités de règlement figurent sur les devis et factures.

5. Retard de paiement : Tout retard entraîne l'application des pénalités prévues à l'article L441-10 du Code de commerce ainsi que l'indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

6. Annulation et report :

**Annulation** : Toute annulation de commande par le client doit être notifiée par écrit . En cas d'annulation, et ce quelle qu'en soit la date, une indemnité forfaitaire égale à 50 % du montant total HT de la commande sera facturée au client. Si l'annulation intervient alors que le matériel a déjà quitté les locaux ou que la prestation a débuté, l'intégralité de la commande reste due.

**Report** : Toute demande de report de la part du client est soumise à l'accord exprès et écrit d'ESPACE CONCEPT. ESPACE CONCEPT s'efforcera de maintenir les conditions initiales sous réserve de la disponibilité du matériel et du personnel aux nouvelles dates choisies. Si le report n'est pas techniquement ou logistiquement possible, ou si aucun accord n'est trouvé sur la nouvelle date, la demande sera juridiquement qualifiée d'annulation et entraînera l'application des frais d'annulation définis ci-dessus.

7. Assurance : Chaque partie déclare être assurée pour les risques liés à son activité.

8. Force majeure : Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement imprévisible, irrésistible et extérieur.

9. Responsabilité : La responsabilité d'ESPACE CONCEPT est limitée aux dommages directs et prévisibles résultant d'une faute prouvée. Sont expressément exclus les dommages indirects, pertes d'exploitation, pertes de chiffre d'affaires, pertes de données ou atteintes à l'image.

10. Litiges : Les présentes conditions sont soumises au droit français. Pour les professionnels, compétence exclusive des tribunaux du ressort de Besançon.



Rue des Vallières Sud / ZI de Thise / 25220 CHALEZEULE

Tél. 03 81 80 26 73

[contact@espaceconcept.eu](mailto:contact@espaceconcept.eu) / [www.espaceconcept.eu](http://www.espaceconcept.eu)

Label n°458 des prestataires de service du spectacle vivant

## PAGE 2 – CONDITIONS DE LOCATION

1. Mise à disposition : Le matériel est réputé conforme et en bon état lors de sa remise. Le transfert des risques juridiques et de la garde matérielle s'opère dès la prise de possession du matériel par le locataire (ou son transporteur) dans les locaux d'ESPACE CONCEPT ou sur le lieu de livraison
2. Propriété : Le matériel est à la propriété d'ESPACE CONCEPT, à ce titre, il est insaisissable par les tiers et le locataire n'a pas le droit de le céder ou de le sous louer. Il ne doit apporter aucune modification superficielle ou substantielle du matériel.
3. Utilisation : Le matériel doit être utilisé conformément à sa destination et par un personnel compétent.
4. Assurance : Le locataire s'engage à assurer le matériel à sa valeur de remplacement à neuf contre les risques de vol, perte, incendie et détérioration.
5. Vol, perte ou non-restitution : Tout matériel non restitué sera facturé à sa valeur de remplacement à neuf, majorée le cas échéant des frais d'approvisionnement, de transport et de reconfiguration.
6. Détérioration : Les réparations, remises en état, accessoires manquants et consommables non restitués seront facturés au locataire.
7. Restitution : Le matériel doit être restitué à la date prévue. Tout retard pourra entraîner une facturation complémentaire.
8. Immobilisation : En cas d'endommagement, Espace Concept pourra facturer la perte d'exploitation liée à l'indisponibilité du matériel.
9. Sortie du territoire : Toute sortie du matériel hors du territoire français doit être signalée et autorisée préalablement par écrit.

## PAGE 3 – CONDITIONS DE PRESTATIONS TECHNIQUES

1. Obligations du client : Le client fournit les accès, autorisations, plans, alimentations électriques et conditions de sécurité nécessaires. Sauf mention contraire dans le devis, les frais de transport, d'hébergement et de restauration des techniciens sont à la charge exclusive du client.
2. Horaires : Les horaires validés au devis servent de base de facturation. Toute heure supplémentaire sera facturée.
3. Conditions météorologiques : Pour les prestations extérieures, Espace Concept peut suspendre ou interrompre l'exploitation si les conditions de sécurité ne sont plus réunies. En cas d'interruption ou d'annulation de la prestation pour des raisons de sécurité météorologique, l'intégralité de la prestation (matériel et personnel) reste due par le client.
4. Personnel : Les techniciens restent sous l'autorité hiérarchique exclusive d'ESPACE CONCEPT.
5. Sécurité : Le client demeure responsable de la conformité des lieux recevant le public.
6. Contenus diffusés : Le client garantit disposer de l'ensemble des droits nécessaires à la diffusion, captation ou retransmission des contenus utilisés.
7. Réception : Toute réclamation relative à la prestation devra être formulée par écrit dans un délai de 24 heures suivant son exécution.

## PAGE 4 – CONDITIONS DE VENTE

1. Commande : Toute commande acceptée est ferme et définitive.
2. Livraison : Les délais de livraison ne sont donnés qu' à titre indicatif, et les retards éventuels ne donnent pas droit au client d'annuler la vente, de refuser la merchandise ou de demander des dommages et intérêts.
3. Réserve de propriété : Les matériels vendus demeurent la propriété d'Espace Concept jusqu'au paiement intégral du prix.
4. Réception : Le client doit vérifier les marchandises à la livraison et signaler immédiatement toute anomalie.
5. Garanties : Les matériels neufs sont garantis selon les conditions constructeurs. Les matériels d'occasion sont vendus en l'état sans garantie, sauf mention contraire expresse sur le devis.
6. Retour : Aucun retour ne pourra être effectué sans accord préalable écrit.
7. Responsabilité : La responsabilité d'ESPACE CONCEPT est limitée au remplacement ou à la réparation des produits reconnus défectueux dans les conditions prévues par la loi.